

Anfh

Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

SE FORMER, ANTICIPER, CONNECTER

Rapport d'activité 2018 Centre-Val de Loire

Édito



En 2018, l'ANFH Centre-Val de Loire a vécu une année charnière de par la mise en œuvre de la réforme du 19 janvier 2017 introduisant le Compte Personnel d'Activité dans la Fonction publique, et aussi de par la préparation de nombreux changements dans la gouvernance de ses instances et dans les règles de gestion à compter de 2019. L'élément marquant de la réforme consiste dans le remplacement du Droit Individuel à la Formation par le Compte Personnel de Formation, qui permet à tout agent de demander le financement d'une action de formation s'inscrivant dans un projet d'évolution professionnelle de toute nature.

De plus, 2018 a réuni pour la dernière fois le Conseil Régional de Gestion, le Conseil Pédagogique Régional, le Comité Régional de Gestion du Congé de Formation Professionnelle. Je salue ici l'engagement et la disponibilité des représentants de toutes les composantes, pour faire vivre notre politique régionale de formation, dans l'esprit du paritarisme, de la solidarité et de la proximité, qui anime les administrateurs régionaux, mus par une volonté d'adaptation, de mutualisation des financements au profit des agents de la Fonction publique hospitalière. Bonne continuation aux nouvelles instances régionales!

Christèle BIENVENU
Présidente Régionale

Sommaire

Fonds et formation	4
Parcours et compétences	6
Réseaux et proximité	12
Chiffres clés 2018	16

Une expertise pour gérer et financer Établissements et collecte

136 établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics adhérents au 2,1% – Plan de formation en région Centre-Val de Loire emploient en 2018, 46 703 agents de la Fonction publique hospitalière. Concernant le Développement professionnel continu médical (DPCM), 26 établissements confient leur contribution à l'ANFH Centre-Val de Loire. Ils consacrent au financement de la formation professionnelle et du Développement professionnel continu (DPC) respectivement 2,9% et 0,50% ou 0,75% de leur masse salariale.

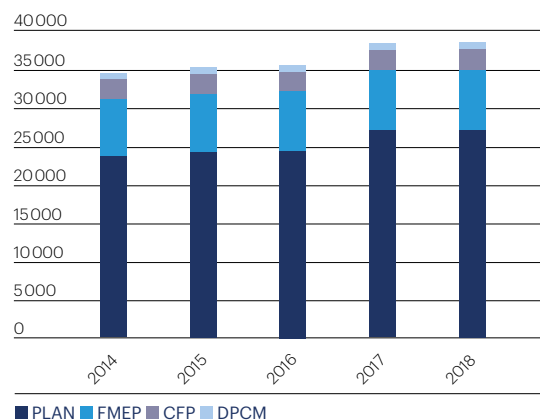
L'ANFH, OPCA de la Fonction publique hospitalière

- > mobilise des fonds mutualisés au service des projets de formation des établissements et des agents;
- > noue des partenariats et recherche des financements complémentaires;
- > contribue à l'optimisation des budgets formation;
- > prend en charge l'avance de frais, le règlement des factures et des frais.

L'ANFH collecte et gère 5 fonds

- > le 2,1% – Plan de formation;
- > le 0,6% – FMEP dédié aux études promotionnelles;
- > le 0,2% – CFP/BC/VAE;
- > le 4,8% – ESAT (formation des travailleurs handicapés accueillis);
- > le 0,5% – 0,75% – DPC médical.

Évolution de la collecte par fonds depuis 2014 (en K€)



En 2018, le total des cotisations s'élève à 38 584 K€ contre 38 295 K€ en 2017, soit une augmentation de 0,8%. Cette évolution est inférieure à celle enregistrée au niveau national (1,4%).

138

établissements cotisants au 0,6% – Études promotionnelles et 0,2% – CFP/VAE/BC

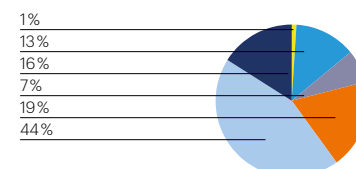
98,6%

établissements adhérents au 2,1% – Plan de formation

99%

d'agents de la FPH employés par les établissements adhérents

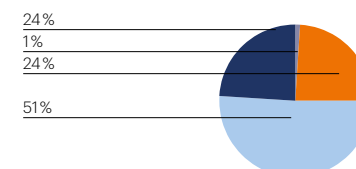
Répartition de la collecte 2,1% – Plan de formation par taille d'établissement



- Moins de 50 agents
- De 50 à 149 agents

La délégation enregistre 27 073 K€ de cotisations au titre du 2,1% – Plan de formation, qu'elle gère pour le compte des établissements adhérents. 60% de ce montant provient des établissements de plus de 1000 agents.

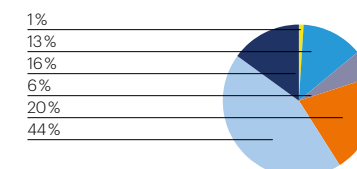
Répartition de la collecte 0,5% ou 0,75% – DPC médical par taille d'établissement



- De 150 à 299 agents
- De 300 à 999 agents

En 2018, les cotisations versées au titre du DPC médical s'élèvent à 985 K€ et concernent principalement les établissements de plus de 1000 à 4999 agents.

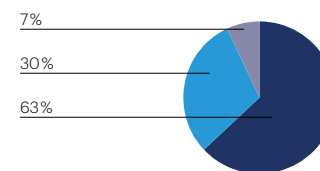
Répartition de la collecte 0,6% – Études promotionnelles et 0,2% – CFP/VAE/BC par taille d'établissement



- De 1000 à 4999 agents
- Plus de 5000 agents

Les cotisations versées au titre des agréments FMEP et CFP s'élèvent respectivement à 7 895 K€ et 2 632 K€. Les établissements de plus de 300 agents contribuent à 80% du total de ces cotisations.

Répartition des établissements adhérents plan par secteur



- Médico-social: Personnes âgées
- Sanitaire

La délégation compte 136 établissements adhérents au Plan de formation sur 138 cotisants, soit un taux d'adhésion de 98,6%.

63% des établissements appartiennent au secteur Médico-social: Personnes âgées

- Social/Médico-social: Handicap-Enfance-Famille

Le secteur sanitaire représente 30% des établissements adhérents et 83% des effectifs couverts.

38 584 K€

collectés par l'ANFH Centre-Val de Loire

27 073 K€

2,1% – Plan de formation

7 895 K€

0,6% – Études promotionnelles

2 632 K€

0,2% – CFP/VAE/BC

985 K€

0,5% ou 0,75% – DPC médical

Accompagner et construire 2,1% – Plan de formation

En région Centre - Val de Loire, près de 42% des départs en formation sont consacrés au développement des compétences des professionnels.

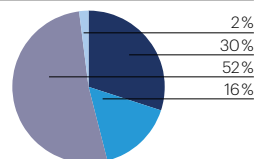
L'ANFH, OPCA de la Fonction publique hospitalière

Pour accompagner les établissements adhérents dans la mise en œuvre de leur plan de formation, l'ANFH, OPCA de la Fonction publique hospitalière :

- > assure une veille juridique et sectorielle;
- > met à disposition des établissements et des agents des outils et supports d'information et propose une offre de formation prête à l'emploi;
- > soutient et professionnalise les acteurs de la formation;
- > propose Gesform, le logiciel de gestion de la formation destiné aux équipes formation et aux pôles.

Répartition des stagiaires par catégorie de rémunération

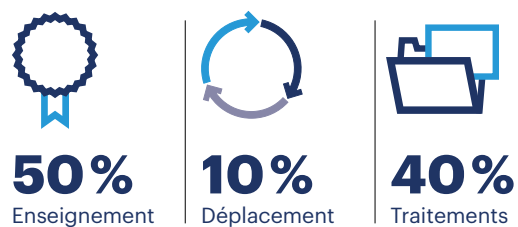
52% des stagiaires appartiennent à la catégorie C



■ A ■ B ■ C ■ Autres

En 2018, 52% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du Plan de formation des établissements adhérents, sont des agents de catégorie C. Cette part est stable par rapport à 2017.

Répartition des charges par nature de dépenses



Répartition des départs, heures, charges et ARF* par type

	DÉPARTS	HEURES	CHARGES (K€)	% CHARGES	ARF++ (K€)*
TYPE 1	1045	40 259	884	3,4%	155
TYPE 2A	10 838	132 579	3 640	14,0%	201
TYPE 2B	6 466	93 173	2 474	9,5%	225
TYPE 2C	26 092	393 433	10 895	41,9%	1051
TYPE 3	553	33 252	945	3,6%	284
TYPE 4	665	535 659	7 062	27,2%	8 826
TYPE 5	5	1 774	16	0,1%	2
TYPE 8	45	2 487	61	0,2%	10
TOTAL	45 709	1 235 616	25 977	100%	10 754

Les charges de formation sont principalement consacrées aux actions de type 2c et de type 4, qui représentent respectivement 42% et 27% du total des charges.

Typologie des actions de formation

(décret du 21 août 2008) :

Type 1 Actions de formation professionnelle initiale.

Type 2a Actions de développement des connaissances et de la compétence (adaptation immédiate au poste de travail).

Type 2b Actions de développement des connaissances et de la compétence (adaptation à l'évolution prévisible des emplois).

Type 2c Actions de développement des connaissances et de la compétence (développement des connaissances et compétences et acquisition de nouvelles

connaissances et compétences).

Type 3 Actions de préparation aux examens et concours des fonctions publiques.

Type 4 Études promotionnelles.

Type 5 Actions de conversion.

Type 8 VAE.

*ARF : Accords pour Réalisations de la Formation

45 709

départs en formation en 2018

54,4%

des agents de la région Centre-Val de Loire ont accédé à la formation en 2018

Accompagner et construire Études promotionnelles

Les Études promotionnelles (EP) sont des actions de formation qui permettent d'accéder aux diplômes et certificats nécessaires pour exercer certains postes de la Fonction publique hospitalière (infirmier, cadre de santé, aide-soignant...). La liste est fixée par arrêté ministériel.

En Centre-Val de Loire

En 2018, le Conseil Régional de Gestion de l'ANFH Centre-Val de Loire a accordé 203 études promotionnelles sur les budgets FMEP, FORMEP, CNSA et Conseil régional Centre-Val de Loire.

Le Conseil régional Centre-Val de Loire a cofinancé l'enseignement de 29 nouvelles formations d'infirmier(e) en Étude promotionnelle dans 22 établissements de moins de 500 agents.



La CNSA a cofinancé 34 dossiers de formation d'infirmier(e) et d'aide soignant(e). 28 établissements ont bénéficié de cette subvention.



Le Conseil Régional de Gestion, dans sa politique de prise en charge, a tenu compte:

- > De la consommation des enveloppes
Plan de formation par les établissements
- > Des métiers en tension sur les territoires
- > De la taille des établissements en accompagnant de manière optimisée les établissements de moins de 300 agents
- > Des priorités de départ en formation communiquées par les établissements

Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des Études promotionnelles

DIPLÔMES	NOMBRE EP 2018	NOMBRE EP 2017	TAUX D'ÉVOLUTION 2018/2017
DE INFIRMIER	325	329	-1,2%
DEAS	188	199	-5,5%
DIPL. CADRE DE SANTÉ	95	101	-5,9%
DE INFIRMIER ANESTHÉSISTE	43	44	-2,3%
DE IBODE	38	36	5,6%
DEAES	15	10	50,0%
DIPL. PRÉPARATEUR PHARMA. HOSP.	12	11	9,1%
DE PUERICULTRICE	11	15	-26,7%
CAFERUIS	11	12	-8,3%
DE MONITEUR EDUCATEUR	11	12	-8,3%
AUTRES	42	70	-40,0%
TOTAL	791	839	-5,7%

En 2018, la délégation compte 791 Études promotionnelles en cours de financement contre 839 en 2017. Le diplôme d'État d'infirmier reste le diplôme le plus préparé (41% de l'ensemble des Études promotionnelles), suivi du diplôme d'État d'aide-soignant (24%).

Parmi les autres diplômes, on observe la progression, notamment, des prises en charge pour le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social, avec 15 dossiers en cours de financement en 2018, contre 10 en 2017.

Répartition des Études promotionnelles par fonds (en cours et accordées en 2018)

FONDS	EP EN COURS	EP ACCORDÉES
SUR LE 2,1%; 0,6%	762	301
SUR LE 0,2%	29	13
TOTAL	791	314

Sur 791 Études promotionnelles en cours de financement, 314 ont été accordées dans l'année. La source de financement provient essentiellement du Plan de formation des établissements et du guichet unique ANFH.

791

Études promotionnelles en cours dont

314

Dossiers accordés en 2018

PARCOURS ET COMPÉTENCES

Accompagner et construire 0,2% – CFP/VAE/BC

Départs en formation dans le cadre du 0,2% – CFP/BC/VAE

Cette contribution finance le Congé de formation professionnelle (CFP), le congé pour Validation des acquis de l'expérience (VAE) et le congé pour Bilan de compétences (BC).

Le CFP ouvre aux agents de la FPH la possibilité de financer à leur initiative et à titre individuel des formations à visée professionnelle (reconversion, réalisation d'un projet personnel...) distinctes de celles prévues au Plan de formation de l'établissement. Ces financements sont sollicités directement par les agents de la FPH auprès de l'ANFH.

45,7%

de dossiers acceptés (hors BC)

125

CFP* (dossiers classiques)

24

VAE*

29

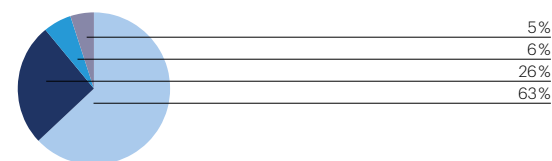
Études promotionnelles*

302

Bilans de compétences*

*Nombre de dossiers en cours

Répartition des dossiers en cours en 2018 par dispositif



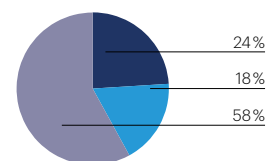
■ CFP classique ■ CFP-EP ■ VAE ■ BC

Avec 125 dossiers en cours de réalisation en 2018, le CFP classique représente 26% des dossiers pris en charge au titre de l'agrément CFP.

Répartition des dossiers en cours en 2018 par catégorie d'emploi

58%

des dossiers concernent la catégorie C



■ A ■ B ■ C

Les dossiers pris en charge au titre de l'agrément CFP concernent principalement les agents de catégorie C (58%), suivis des agents de catégorie A (24%).

PARCOURS ET COMPÉTENCES

Accompagner et construire 0,5% ou 0,75% DPC médical

DPC médical Activités des professionnels médicaux

Le DPC est un dispositif de formation réglementé par la loi HPST (2009) pour garantir la qualité et la sécurité des pratiques des professionnels de santé. La loi de modernisation de notre système de santé (2016) fait évoluer le DPC d'une logique de programme vers une logique de parcours.

Les professionnels de santé ont l'obligation de s'engager dans un parcours triennal de DPC. Pendant cette période de 3 ans, chaque professionnel de santé doit participer à un minimum de deux actions parmi des actions de formation, des actions d'analyse de pratiques et des actions de gestion des risques. Au moins une de ces actions doit répondre aux orientations nationales prioritaires définies dans l'arrêté du 8 décembre 2015.

+1 700

dossiers financés au titre de l'agrément DPC médical, dont :

88%

concernant les médecins

11%

concernant les pharmaciens

<1%

concernant les chirurgiens-dentistes

Échanger et mutualiser L'action de l'ANFH Centre-Val de Loire

Réseaux, groupes de travail, commissions

> **134 participants** ont été réunis dans le cadre de nos réunions de programmation des formations du Plan d'Actions Régional et Coordonné 2019 (Blois, Orléans, Chartres, Tours, Châteauroux et Bourges);

> **13 établissements** des départements 41 et 45 ont participé à une demi-journée d'échanges sur l'« Optimisation du plan de formation, Gesplan et Gesform 3 »;

> **23 membres des instances** ont assisté au séminaire des Instances en octobre 2018;

> **25 personnes** ont participé à l'atelier GPMC organisé le 20/02/2018;

> **82 responsables et chargés de formation** ont participé à la journée qui leur était consacrée;

> **4 COPIL** pour l'organisation de la 6^e Rencontre des professionnels AES/AP/AS ont eu lieu. Cet événement est prévu le 1^{er} octobre 2019 et a pour thématique « Approches innovantes d'accompagnement et de soin ».

Plan d'actions régional et coordonné et démultiplication AFN prises en charge sur les budgets mutualisés et le plan de formation des établissements

59 thématiques régionales
630 groupes de formation pour
5 598 stagiaires

Le top 3 des thématiques des actions régionales 2018:

- > AFGSU: 116 groupes – 1080 stagiaires;
- > positionnement – remise à niveau pour la préparation aux concours IDE-AS: 12 groupes – 52 stagiaires;
- > formation modulaire pour les cadres hospitaliers – positionnement: 8 groupes – 97 stagiaires;

Le top 5 des actions coordonnées 2018:

- > dispositif modulaire ASH: 47 groupes – 409 stagiaires
- > dispositif modulaire prévention et gestion de la violence: 37 groupes – 350 stagiaires;
- > favoriser la bientraitance en institution: 20 groupes – 289 stagiaires;
- > prise en charge de la douleur: 20 groupes – 208 stagiaires;
- > formation modulaire Animation: 19 groupes – 183 stagiaires;

Journée régionale thématique

Journée « Parcours de soins des patients handicapés » le 31 mai 2018 avec 37 participants.

L'ANFH a organisé cette journée en partenariat avec l'ARS Centre-Val de Loire. Les intervenants, ont apporté un éclairage sur le handicap et l'accès aux soins, une lecture déontologique et éthique des situations de handicap. Des ateliers de mise en situation de handicap ont été organisés sur la déficience sensorielle, motrice, cognitive et psychique.

Pour prolonger cette journée des formations ont été proposées aux établissements sur « l'accueil des personnes handicapées, l'amélioration du parcours de soins des personnes handicapées en situation complexe, entre équipes sanitaires et médico-sociales » et « la réglementation, mise aux normes des bâtiments pour les patients handicapés ».



Projet stratégique régional 2016-2019

Décliné selon 3 axes majeurs, il se donne les objectifs suivants:

Axe 1 « se former, se réaliser »:

- > maîtrise des savoirs de base et compétences clefs;
- > progression du nombre de formations qualifiantes et certifiantes;
- > accès à la formation des filières administratives, logistiques et techniques;
- > développement du DPC pour les hospitaliers.

Axe 2 « anticiper, soutenir »:

- > actualisation de la cartographie et veille sur les métiers de catégorie C;
- > offre socle « bas niveau de qualification », compétences clefs et seconde partie de carrière;
- > projet prévention santé au travail;
- > développement et consolidation des partenariats existants;

Axe 3 « connecter, partager »:

- > faciliter l'accès aux nouveaux modes et techniques d'apprentissage;
- > renforcer la capacité d'évaluation des formations.



Des outils au service des professionnels

ANFH.fr/Centre

Le site internet de l'ANFH Centre-Val de Loire permet aux adhérents de consulter l'offre de formation ainsi que les places disponibles sur les dispositifs proposés, de s'informer sur les événements et réunions proposés et organisés par la délégation ANFH Centre-Val de Loire.

L'ANFH Centre - Val de Loire publie une newsletter mensuelle afin d'alerter et d'informer les établissements sur les actualités et échéances clés de la région.

Chiffres clés 2018

Centre-Val de Loire



138

Établissements adhérents
à l'ANFH Centre-Val de Loire



54,4%

Taux d'accès à la formation

ADHÉRENTS

98,6% ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS
2,1% – Plan de formation soit 98% des agents
de la FPH de la région

26 ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS
au DPC médical

45 709 Départs en formation
au titre du plan de formation

125 Dossiers CFP en cours de financement
(dossiers classiques) *

24 Dossiers VAE
en cours de financement *

302 Bilans de compétences
financés*

791 Études promotionnelles
financées**

* Dans le cadre du 0,2% – CFP/BC/VAE

** Tous fonds confondus

DONNÉES FINANCIÈRES

38 584 K€
collectés en 2018

RÉPARTITION

27 073 K€ 2,1%
plan de formation

7 895 K€ 0,6%
FMEP

2 632 K€ 0,2%
CFP/VAE/BC

985 K€ 0,5% ou 0,75%
DPC médical